

7 mai 2020

Réponse
rapide

COVID-19 et la phase de
rétablissement à la pandémie pour
les jeunes en difficulté

Une production de l'Institut
national d'excellence en santé
et en services sociaux (INESSS)

Cette réponse rapide a été préparée par les professionnels scientifiques de la Direction des services sociaux de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) en collaboration avec l'unité de l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux (UETMISSS) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN).

RESPONSABILITÉ

L'INESSS assume l'entière responsabilité de la forme et du contenu définitif de ce document au moment de sa publication. Suivant l'évolution de la situation, les constats pourraient être appelés à changer.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Bibliothèque et Archives Canada, 2020

ISBN : 978-2-550-86628-2 (PDF) INESSS

© Gouvernement du Québec, 2020

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Pour citer ce document : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). COVID-19 et la phase de rétablissement à la pandémie pour les jeunes en difficulté. Québec, Qc : INESSS; 2020. 17 p.

L'Institut remercie les membres de son personnel qui ont contribué à l'élaboration du présent document.

COVID-19 et la phase de rétablissement à la pandémie pour les jeunes en difficulté

CONTEXTE

Le présent document ainsi que les constats qu'il énonce ont été rédigés en réponse à une interpellation du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le contexte de l'urgence sanitaire liée à la maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec. L'objectif est de réaliser une recension sommaire de la littérature afin d'informer les décideurs publics et les professionnels de la santé et des services sociaux. Vu la nature rapide de cette réponse, les constats qui en découlent ne reposent pas sur un repérage exhaustif de la littérature ou sur une évaluation de sa qualité avec une méthode systématique. Dans les circonstances d'une telle urgence de santé publique, l'INESSS reste à l'affût de toutes nouvelles données susceptibles de lui faire modifier cette réponse rapide.

CONSTATS DE L'INESSS

Basé sur la documentation disponible au moment de sa rédaction, malgré l'incertitude existante dans cette documentation et dans la démarche utilisée, l'INESSS met en lumière les constats suivants :

- Le contexte de la pandémie affecte grandement les enfants et les jeunes, et plus particulièrement ceux recevant des services en protection de l'enfance en raison de leur vulnérabilité. Afin d'assurer la sécurité et la protection de ces enfants, ces services sont maintenus pendant la pandémie, parfois avec certains ajustements de pratiques en respect des consignes sanitaires prescrites :
 - Les suivis sont priorisés en fonction du niveau de risque et de vulnérabilité des situations.
 - En tout temps, des contacts (par des moyens technologiques ou en personne) sont maintenus auprès des enfants et des familles vivant des situations à haut risque.
- Pendant la phase de rétablissement, il serait important de maintenir les services qui ont été mis en place pendant la crise pour répondre aux besoins des enfants et des familles ainsi que de mettre en place des services pour répondre à de nouveaux besoins, notamment sur la problématique du trauma exacerbée par la détresse émotionnelle vécue pendant la pandémie.
- Sur le plan clinique, il serait nécessaire d'ajuster la prise en charge en fonction des situations à risque et de reprendre les services qui ont été interrompus pendant la crise, dont les visites à domicile et les rencontres en personne.
- Sur le plan organisationnel :

- des formations devraient être offertes aux intervenants afin qu'ils augmentent leurs connaissances sur le trauma lié au contexte de la pandémie et améliorent leur capacité à venir en aide aux enfants et aux jeunes durant la phase de rétablissement.
- les collaborations entre les différents partenaires clés des communautés devraient être optimisées pour renforcer la capacité de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles en situation de vulnérabilité.
- un plan d'action devrait être élaboré pour planifier les services à offrir pour protéger les enfants dans l'éventualité d'une prochaine vague de la pandémie ou une prochaine pandémie. Si un tel plan existait déjà, il serait nécessaire d'en évaluer les actions réalisées et d'en dégager les leçons apprises.

La présente réponse rapide fait suite à la Réponse rapide de l'INESSS publiée le 16 avril dernier portant sur les services sociaux et de santé mentale à offrir à la population pendant la phase de rétablissement de la pandémie de la COVID-19. Celle-ci s'inscrit dans une série de six réponses rapides portant sur les services sociaux et de santé mentale à offrir à diverses populations en situation de vulnérabilité pendant la phase de rétablissement.

Cette série de réponses rapides porte sur les populations en situation de vulnérabilité suivantes :

- personnes avec des problèmes ou troubles de santé mentale
- personnes avec des problèmes de dépendance ou en situation d'itinérance
- jeunes en difficulté et leur famille
- personnes âgées ou en perte d'autonomie
- personnes avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme
- personnes avec une déficience physique

Il est à noter que la littérature disponible sur la phase du rétablissement pour chacune de ces populations varie considérablement d'une réponse rapide à l'autre. Il n'a donc pas été possible d'adopter une structure identique pour l'ensemble des réponses rapides et celles-ci sont plutôt structurées en cohérence avec leur contenu respectif. Toutefois, les termes et les concepts clés se rattachant à la phase du rétablissement ont été uniformisés à travers l'ensemble des documents.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

En concordance avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé en cas de pandémie¹, plusieurs juridictions, dont le Québec et le Canada, se sont dotées d'un plan afin d'intervenir en cas de pandémie. Selon la Loi sur la sécurité civile qui prévaut au Québec, le ministre de la Sécurité publique a la responsabilité d'élaborer, avec la collaboration des dirigeants des autres ministères et organismes gouvernementaux concernés, dont le MSSS, un plan national de sécurité civile (PNSC) afin de répondre aux conséquences d'un sinistre². Le MSSS est porteur de la mission Santé du PNSC et assure, entre autres, le volet de la réponse psychosociale aux conséquences d'un sinistre.

La prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement constituent les quatre phases de ce plan. Les actions liées à la prévention et à la préparation correspondent à la période précédant la déclaration d'un sinistre. La phase d'intervention correspond à la période pendant laquelle le sinistre devient réalité. Cette phase de la gestion de la crise sanitaire est enclenchée en fonction de la gravité de la situation et varie selon les objectifs poursuivis dans chaque volet du plan. Finalement, la phase du rétablissement couvre l'ensemble des décisions et des actions prises à la suite d'un sinistre pour restaurer les conditions sociales, économiques, physiques et environnementales de la collectivité et favoriser le retour à la vie normale.

Le rétablissement vise le retour à un fonctionnement régulier similaire à celui avant le sinistre, tout en prenant en compte les conséquences du sinistre. La phase de rétablissement à court terme se distingue plus difficilement de la phase de l'intervention, car le passage temporel entre ces deux phases s'effectue généralement de façon graduelle à la suite du sinistre et s'opère différemment selon l'importance et la nature de l'événement. Les objectifs du rétablissement à court terme sont de rendre le milieu sécuritaire, de restaurer les services essentiels, et d'assurer une reprise des activités dans la collectivité. La période de déconfinement et les mesures en prévision d'une deuxième vague de pandémie s'inscrivent dans la phase du rétablissement à court terme. Le rétablissement à long terme vise l'amélioration ou, du moins, la restauration des conditions de vie de la population et des activités économiques et sociales de la communauté.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a sollicité la Direction des services sociaux de l'INESSS afin de répondre à la question suivante :

Lors de la phase de rétablissement d'une pandémie ou d'une crise sanitaire similaire, quels sont les services à maintenir, à remettre en

¹ Guide de l'OMS pour prise de décision éclairée et harmonisation, à l'échelle nationale et internationale, de la préparation et la réponse en cas de grippe pandémique, 2017, Organisation mondiale de la santé: Genève.

² Gouvernement du Québec, Politique ministérielle de sécurité civile - Santé et Service sociaux, 2016, Gouvernement du Québec: Québec.

place et à déployer afin de répondre aux besoins des jeunes en difficulté et favoriser un retour à la vie normale ?

MÉTHODOLOGIE

Repérage des publications

La recherche documentaire dans les banques de données bibliographiques a été réalisée par une conseillère en information le 20 avril 2020. La stratégie documentaire visait à repérer les documents en lien avec 1) le coronavirus et autres crises sanitaires, 2) la phase de rétablissement d'une pandémie, et 3) les populations en situation de vulnérabilité.

La recherche a été effectuée dans les bases de données Medline et PsycINFO à l'aide des mots clés suivants :

- COVID-19 et crises sanitaires: (coronavirus OR corona virus OR pneumonia virus OR SARS-CoV OR Covid OR Covid19 OR Covid-19 OR nCoV OR 2019nCov OR nCoVy OR WN CoV OR (wuhan* ADJ2 virus*) OR acute respiratory syndrome* OR WN-CoV OR Ebola OR MERS OR SARS OR H1N1 OR avian influenza* OR H5N1 OR outbreak* OR pandem* OR epidemic* OR epidemy OR epidemis OR sanitary crisis OR sanitary emergenc*).ti
- Rétablissement: (recover* OR resilien* OR transition phase* OR transition period* OR preparedness OR post OR postpandem* OR postepidem* OR post crisis OR postcrisis OR post event OR postevent OR rehab* OR disaster plan* OR after OR following).ti
- Jeunes en difficulté: (abus* OR neglect* OR maltreat* OR mistreat* OR abandon* OR domestic violence OR home violence OR family violence); (adolescen* OR baby OR babies OR boy OR boys OR child* OR early adult* OR elementary school* OR high school* OR girl* OR grader OR infan* OR juvenile OR kid OR kids OR kindergarten* OR middle school* OR minor* OR neonat* OR newborn* OR new born* OR nurser* OR pediatric* OR paediatr* OR preadolescen* OR pre-adolescen* OR preschool* OR pre-school* OR preteen* OR pre-teen* OR schoolchild* OR teen* OR toddler* OR young people OR young person* OR youth*); (welfare OR protection OR protective OR foster* OR kinship* OR looked-after OR residential treatment center* OR residential treatment centre* OR "out-of-home care" OR "out of home placement" OR substitute care);

Un repérage de la littérature grise a également été effectué à l'aide de mots clés similaires en consultant les sites internet de différentes organisations nationales et internationales, les sites web gouvernementaux de différentes juridictions ainsi que les sites des sociétés savantes en lien avec la population en situation de vulnérabilité ciblée (voir annexe 1).

Critères de sélection des publications

Seuls les documents de langue anglaise et française publiés au cours des 15 dernières années ont été retenus. Les documents incluant les pandémies ou les épidémies ont été retenus, mais les documents en provenance de pays en voie de développement ont été exclus en raison des différences importantes dans le système de santé et de services sociaux.

Extraction des données et synthèse

Les documents retenus ont été partagés entre la professionnelle de l'INESSS et celle de l'unité de l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux (UETMISSS) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN), qui en ont assuré l'extraction. La qualité méthodologique des documents n'a pas été évaluée. Les résultats sont présentés sous forme d'une synthèse narrative.

Validation et assurance qualité

Une validation du contenu du document a été effectuée par la coordination scientifique et la direction responsable de sa production. Une validation de la transparence des aspects méthodologiques a été réalisée par le Bureau – Méthodologies et éthique et la version finale de la réponse rapide a été validée par la Vice-présidence scientifique de l'INESSS.

SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE

Au total, sept documents pouvant être utiles pour orienter les services offerts aux jeunes en difficulté et à leur famille à la suite de la pandémie actuelle et favoriser le retour à la vie normale chez ces personnes ont été repérés, dont un rapport gouvernemental, cinq fiches d'information et un cadre de référence. Sur l'ensemble des documents retenus, trois proviennent du Canada, les autres proviennent des États-Unis (n=3) et du Royaume-Uni (n=1). Peu de littérature concernait les services pour les jeunes en difficulté et leur famille à mettre en place après une pandémie.

Les prochaines sections font état des informations recueillies dans la littérature quant aux services à maintenir, à remettre en place et à déployer pendant la phase de rétablissement de la pandémie de COVID-19.

1. Services aux jeunes en difficulté offerts pendant la pandémie à maintenir pendant la phase du rétablissement

Dans les documents sélectionnés, il est mentionné que le maintien des services de la protection de la jeunesse est jugé prioritaire et est considéré comme essentiel afin d'assurer la sécurité des enfants et réduire les risques de maltraitance en contexte de pandémie [1, 2]. Au Québec, plusieurs services offerts dans le cadre du programme Jeunes en difficulté du MSSS constituent des services essentiels à maintenir [3] : des services de proximité (programme d'intervention en négligence, programme d'intervention de crise et de suivi intensif dans le milieu, services de réadaptation), les

services en protection de la jeunesse offerts en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et ceux offerts en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Toutefois, seules certaines activités de ces services sont offertes en personne selon le jugement clinique de l'intervenant, la capacité organisationnelle et la disponibilité des moyens technologiques [4].

Tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, la priorisation des services offerts en contact direct dépend du niveau de vulnérabilité des enfants et des familles [1, 2], ainsi que des risques de contamination [1-3]. Lorsque la situation ne risque pas de porter préjudice à l'enfant, le suivi est assuré par téléphone ou par d'autres modalités technologiques [1, 2, 5]. L'intervenant soutient les parents dans leur rôle dans le contexte particulier de la pandémie. La santé émotionnelle des enfants et celle des parents font l'objet d'une attention particulière [1]. Un plan est développé pour assurer le suivi de chaque enfant et sa famille et il est partagé avec eux [2].

Les situations évoquées dans la littérature comme faisant l'objet d'une plus grande priorisation sont celles où l'on retrouve de la violence dans la famille, et plus particulièrement de la violence exercée envers les enfants, des enfants laissés sans supervision ou à risque de négligence et celles où des enfants ne sont pas desservis par des services sociaux³ [6].

Plus spécifiquement, pour identifier les jeunes à risque et s'assurer d'actions et de services spécifiques à leur égard dans le contexte de la pandémie, le MSSS invite les intervenants à repérer les enfants et les jeunes qui vivent dans des conditions à risque et qui ne sont pas connus des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux, à identifier ceux qui vivent dans des situations à risque ainsi que les familles monoparentales, immigrantes, autochtones ou nucléaires vivant dans un contexte de pauvreté avec un réseau de soutien ténu ou inexistant [5].

Dans la phase de rétablissement, des auteurs recommandent de maintenir les services offerts durant la crise [7, 8] et de prévoir des services de soutien additionnels pour répondre aux besoins des jeunes et des familles affectées [8].

2. Services aux jeunes en difficulté à remettre en place ou à déployer pendant la phase du rétablissement

Les éléments suivants sont identifiés dans la littérature comme étant à considérer pour définir les services à offrir aux jeunes en difficulté et à leur famille lors de la phase de rétablissement :

- Réévaluer les besoins des jeunes et de leur famille afin de leur offrir des services adaptés (de nouveaux services ou des services modifiés) et soutenir ceux qui sont affectés par la pandémie [1, 4, 8].

³ Voir notamment la réponse rapide donnée par l'INESSS concernant le *Filet de sécurité social autour des enfants et des jeunes à risque de subir de mauvais traitements et pratiques de la protection de la jeunesse*.

- Continuer à offrir un soutien adapté pour les situations à haut risque, par des visites à domicile [1, 2].
- Reprendre les visites à domicile qui avaient été interrompues pendant la pandémie [2].

En complément à ces pratiques, des actions doivent être posées à l'égard des intervenants :

- Reconnaître les efforts réalisés par le personnel pendant la pandémie et offrir des services de soutien pour composer avec les traumatismes et le stress liés au travail en protection de la jeunesse en contexte de pandémie [8].
- Soutenir les intervenants de la protection de la jeunesse dans la reprise des contacts avec les familles, [2] notamment en les informant régulièrement, via une communication officielle, des effets de la pandémie ainsi que des ressources et services disponibles [8].
- Soutenir l'acquisition des connaissances des intervenants sur la problématique du trauma occasionné par la détresse émotionnelle vécue pendant la pandémie. Les intervenants doivent augmenter leurs connaissances sur les façons d'aider les enfants et les jeunes à se sentir en sécurité, à composer avec les effets traumatisants d'un événement comme une pandémie et à se rétablir [7].

Dans les documents sélectionnés, il est également proposé d'ajuster les pratiques organisationnelles en fonction des éléments suivants :

- Mettre en œuvre de nouvelles modalités pour répondre à la hausse des signalements et traiter les situations à haut risque [2].
- Anticiper la nécessité d'accroître la prise en charge des enfants et des familles par les services de protection de la jeunesse conséquemment à une augmentation des mauvais traitements dans le contexte de la pandémie [2].
- Maintenir des contacts entre les intervenants impliqués auprès des familles par des communications fréquentes afin d'échanger sur les situations des enfants [8].
- Favoriser le partenariat/la coordination de services avec les différentes organisations et partenaires clés (école, organismes communautaires) pour continuer de répondre aux besoins, assurer le suivi et l'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles et dépister de nouvelles difficultés qui pourraient survenir [1, 8].

3. Leçons à tirer en prévision d'une deuxième vague pandémique de COVID-19 et de pandémies futures

Enfin, certains documents sélectionnés font état d'une analyse rétrospective devant être faite par les organisations de protection de la jeunesse après la pandémie :

- Si un plan d'action en vue d'une pandémie avait été élaboré avant cette pandémie-ci, il est suggéré de documenter les leçons apprises à la suite de celle-ci et réviser le plan en conséquence, notamment par l'identification des mesures qui doivent être renforcées [8].
- Si aucun plan d'action n'avait été fait auparavant, en élaborer un dans l'éventualité d'une prochaine pandémie [7]. L'élaboration d'un tel plan est considérée comme une meilleure pratique pour aider les services de protection de la jeunesse à mieux se préparer à répondre aux enfants et à leurs familles si l'événement se produit [7]. Le plan d'action devrait être soutenu par une évaluation du niveau de préparation du système de protection de la jeunesse pour intervenir et de l'accès aux services pour les jeunes en situation de vulnérabilité pendant un contexte de pandémie [1].

RÉFÉRENCES

1. Children, S.t., *Save the Children's COVID-19 Program Framework and Guidance*. 2020.
2. International Rescue Committee, *Child protection program adaptation for COVID-19*. 2020.
3. MSSS, *COVID-19 - Services essentiels et modalités de travail*. 2020, Ministère de la santé et des services sociaux, Direction générale adjointe des services à la famille, à l'enfance et à la jeunesse.
4. MSSS, *COVID-19 - Services à domicile du programme-services Jeunes en difficulté*. 2020.
5. MSSS, *Pandémie - COVID-19 - Trousse portant sur l'identification des personnes à risque de vulnérabilité psychosociale*. 2020, Ministère de la santé et des services sociaux, Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés, Direction générale des aînés et des proches aidants.
6. INESSS, *COVID-19 et filet de sécurité social autour des enfants et des jeunes à risques de subir de mauvais traitements et pratiques de la protection de la jeunesse*. 2020.
7. Child Welfare Information Gateway, *Disaster planning for child welfare agencies*. 2016.
8. O'Brien, M., S. Webster, and A. Herrick, *Coping with disasters and strengthening systems: A framework for child welfare agencies*. 2007, National Child Welfare Resource Center for Organizational Improvement.

Annexe 1

Sites web de littérature grise consultés en lien avec la COVID-19

Agences ÉTS et Guides de pratiques

- Agency for Healthcare Research and Quality (AHRQ): <https://www.ahrq.gov/research/findings/evidence-based-reports/search.html>
- British Columbia Guidelines: <http://www.bcguidelines.ca/>
- CADTH: <https://covid.cadth.ca/>
- Campbell Collaboration: <https://campbellcollaboration.org/>
- Centre fédéral d'expertise en santé (KCE) : <https://kce.fgov.be/fr>
- Cochrane Library: <https://www.cochranelibrary.com/>
- ECRI Centre : <https://guidelines.ecri.org/>
- 3ie International Initiative for Impact Evaluation : <https://www.3ieimpact.org/>
- Guidelines International Network: <http://www.g-i-n.net/>
- Haute autorité de santé (HAS) : <https://www.has-sante.fr/>
- Health Quality Ontario (HQO): <https://www.hqontario.ca/>
- Health Technology Wales: <https://www.healthtechnology.wales/covid-19/>
- International Network for Agencies for Health Technology Assessment: <http://www.inahta.org/> et HTAi : <http://vortal.htai.org/?q=home>
- National Health and Medical Research Council (NHMRC): <https://www.nhmrc.gov.au/>
- National Institute of Health and Care Excellence (NICE): <https://www.nice.org.uk/>
- National Institute for Health Research (NIHR): <https://www.nihr.ac.uk/covid-19/>
- New Zealand Guidelines Group (NZGG) <http://www.health.govt.nz/about-ministry/ministry-health-websites/new-zealand-guidelines-group>
- Social Care Institute of Excellence (SCIE): <https://www.scie.org.uk/atoz>
- Scottish Intercollegiate Guidelines Network (<http://www.sign.ac.uk/>)

Organisations internationales

- Asia-Pacific Alliance for the Control of Influenza (<http://www.apaci.asia/>)
- Association of Southeast Asian Nations (<http://asean.org/>)
- European Centre for Disease Prevention and Control (<https://ecdc.europa.eu/en>)
- Organisation Mondiale de la santé
<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

Allemagne

- Federal Ministry of Health (<http://www.bundesgesundheitsministerium.de/en/en.html>)
- Robert Koch Institute (http://www.rki.de/EN/Content/Institute/institute_node.html)

Australie

- Australian Government Department of Health (<https://www.health.gov.au/>)
- Australian Indigenous Health InfoNet (<http://www.healthinfonet.ecu.edu.au/>)
- Australian National Audit Office (ANAO) (<https://www.anao.gov.au/>)

- National Medical Stockpile (NMS): http://www.health.gov.au/internet/main/publishing.nsf/content/health-pubhlth-strateg-bio-factsht_stckpile.htm
- Queensland Health: <https://www.health.qld.gov.au/clinical-practice/guidelines-procedures/diseases-infection/diseases/influenza/pandemic>

Canada

- Agence de la santé publique du Canada (ASPC) : <http://www.phac-aspc.gc.ca/>
- Institute for Clinical Evaluative Sciences : <http://www.ices.on.ca/>
- Institute of Health Economics (IHE): <https://www.ihe.ca/>
- Department of Health and Community Services – Terre-Neuve-et-Labrador : <http://www.health.gov.nl.ca/health/>
- Department of Health and Social Services – Yukon : <http://www.gov.yk.ca/services/hss.html>
- Department of Health and Wellness – Nouvelle-Écosse : <https://novascotia.ca/dhw/>
- Infobanque Association médicale canadienne (AMC) : <https://www.cma.ca/Fr/Pages/clinical-practice-guidelines>
- Ministry of Health – Alberta : <http://www.health.alberta.ca/>
- Ministry of Health – Colombie-Britannique : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/governments/organizational-structure/ministries-organizations/ministries/health>
- Ministère de la Santé, Aînés et Vie active – Manitoba : <https://www.gov.mb.ca/health/index.fr.html>
- Ministère de la Santé – Nouveau-Brunswick : <http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sante.html>
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée – Ontario : <http://www.health.gov.on.ca/fr/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux – Québec : <http://www.msss.gouv.qc.ca/>
- Ministry of Health – Saskatchewan : <http://www.saskatchewan.ca/government/government-structure/ministries/health>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux – Territoire du Nord-Ouest (T.N.-O.) : <http://www.hss.gov.nt.ca/fr>
- Santé Île-du-Prince-Édouard : <https://www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/sante-i-p-e>

États-Unis

- Agency for Healthcare Research and Quality: <https://www.ahrq.gov/>
- Biomedical Advanced Research and Development Authority: <https://www.phe.gov/about/BARDA/Pages/>
- Centers for Disease Control and Prevention: <https://www.cdc.gov/>
- National Guideline Clearinghouse: <https://guideline.gov/>
- Public Health Emergency Medical Countermeasures Enterprise: <https://www.phe.gov/Preparedness/mcm/phemce/Pages/>

- Strategic National Stockpile (SNS): <https://www.cdc.gov/phpr/stockpile/index.htm>
- U.S. Department of Health and Human Services: <https://www.hhs.gov/>

France

- Coordination Opérationnelle – Risque épidémiologique et Biologique (COREB) – Dossier Covid-19 : <https://www.coreb.infectiologie.com/fr/alertes-infos/covid-19 - n.html>
- Établissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires : <http://eprus.santepubliquefrance.fr/>
- Haut Conseil de la santé publique (HCSP) : <http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Hcsp>
- Ministère des Santé et des Solidarités – Recommandations aux professionnels de la santé sur le coronavirus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/professionnels-de-sante/article/en-ambulatoire-recommandations-covid-19-et-prise-en-charge>
- RISQUES – Prévention des risques majeurs : <http://www.gouvernement.fr/risques/pandemie-grippale>
- Santé publique France : <http://www.santepubliquefrance.fr/>

Japon

- Cabinet Secretariat: <http://www.cas.go.jp/>
- Ministry of Health, Labour and Welfare: <http://www.mhlw.go.jp/english/index.html>
- Ministry of Foreign Affairs of Japan: <http://www.mofa.go.jp/index.html>

Nouvelle-Zélande

- New Zealand Ministry of Health: <http://www.health.govt.nz/>
- National reserve supply (NRS): <http://www.health.govt.nz/our-work/emergency-management/national-reserve-supplies>

Royaume-Uni

- Department of Health: <https://www.gov.uk/government/organisations/department-of-health>
- Centre for Reviews and Dissemination: <https://www.york.ac.uk/crd/>
- Healthcare Improvement Scotland: http://www.healthcareimprovementscotland.org/our_work/coronavirus_covid-19.aspx
- National Health Service (NHS): <https://www.nhs.uk/pages/home.aspx>
- NHS England: <https://www.england.nhs.uk/>

Autres sites d'intérêt

- <http://extranet.santecom.qc.ca/wiki/!biblio3s/doku.php?id=concepts:covid-19>
- https://bibliothequeduchum.ca/sp/subjects/guide.php?subject=v_coronavirus
- https://bibliothequeduchum.ca/sp/subjects/guide.php?subject=vs_ts

Enjeux éthiques

- The Nuffield Council on Bioethics: <https://www.nuffieldbioethics.org/topics/health-and-society/covid-19>
- The Hastings Center: <https://www.thehastingscenter.org/ethics-resources-on-the-coronavirus/>

Sites en Services sociaux

- Australian Government, Department of Social Services <https://www.dss.gov.au/>
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS) <https://www.cremis.ca/>
- Center for the Study of Social Policy <https://cssp.org/>
- Commissaire à la santé et au bien-être du Québec : <http://www.csbe.gouv.qc.ca/accueil.html>
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ) <http://www.cdpdj.qc.ca/fr/Pages/default.aspx>
- European Centre for Social Welfare Policy and Research : <https://www.euro.centre.org/>
- Institute for Research and Innovation in Social Services (IRISS) <https://www.iriss.org.uk/>
- IHR School for Social Care Research <https://www.sscr.nihr.ac.uk/>
- Nuffield Trust <https://www.nuffieldtrust.org.uk/>
- Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ) <https://ordrecrim.ca/>
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) <https://www.ordrepsed.qc.ca/>
- Ordre des psychologues (OPQ) <https://www.ordrepsy.qc.ca/>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) <https://www1.otstcfq.org/>
- Personal Social Services Research Unit (PSSRU) <https://www.pssru.ac.uk/publications/dp-or-working-paper/>
- Social Care Online <https://www.scie-socialcareonline.org.uk/>
- Social Policy Digest <https://spd.cambridge.org/action/home.html>
- Social Policy Research Unit <https://www.york.ac.uk/spru/>
- Social Services Improvement Agency (SSIA) <https://www.goodpractice.wales/ssia>
- Social Services Knowledge Scotland (SSKS) <http://www.sskss.org.uk/>
- Social Work Policy Institute (SWPI) <http://www.socialworkpolicy.org/>
- Source – International online resource centre on disability and inclusion: <https://asksource.info/>

Sites pour les jeunes en difficulté

- Action for Child Protection: <https://action4cp.org/>
- ALIGN - Association of Community Services Together for Children and Families: <https://alignab.ca/>
- Association of Children's Welfare Agencies (ACWA): <http://www.acwa.asn.au/>
- Australian Institute of Family Studies (AIFS) : <https://aifs.gov.au/>

- Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance : <http://www.oacas.org/fr/sae-et-protection-de-lenfance/>
- Barnardo's: <https://www.barnardos.org.uk/what-we-do/protecting-children>
- California Evidence-Based Clearinghouse for Child Welfare (CEBC): <https://www.cebc4cw.org/>
- Caring for Kids new to Canada: <https://www.kidsnewtocanada.ca/>
- Catch22 : <https://www.catch-22.org.uk/offers/looked-after-children-and-care-leavers/>
- C4EO: <https://childhub.org/fr/child-protection-hub/c4eo-centre-excellence-and-outcomes-children-and-young-peoples-services>
- Centre canadien de protection de l'enfance : <https://protectchildren.ca/fr/>
- Centre for Child and Family Research: <https://www.auckland.ac.nz/en/education/research/research-centres-and-units/centre-for-child-and-family-research.html>
- Centre for Excellence in Child and Family Welfare: <https://www.cfecfw.asn.au/>
- Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) : <https://www.jefar.ulaval.ca/>
- Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF), CIUSSS de la Capitale-Nationale : <https://www.crujef.ca/>
- Centre for Research on Children and Families (CRCF), McGill University: <https://mcgill.ca/crcf/>
- Centre for Research on Children and Families: <https://www.uea.ac.uk/centre-research-child-family/child-protection-and-family-support>
- Chaire de recherche du Canada sur l'Évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) : <http://crevaj.ca/>
- Chaire de recherche sur la jeunesse (Écoles des hautes études en santé publique) : <https://recherche.ehesp.fr/chaire-jeunesse/>
- Child Protection – Saskatchewan: <https://www.saskatchewan.ca/residents/justice-crime-and-the-law/child-protection>
- Child Protection Services: <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/public-safety/protecting-children>
- Child Welfare Information Gateway: <https://www.childwelfare.gov/topics/systemwide/assessment/family-assess/>
- Child Welfare League of Canada (CWLC): <https://www.cwlc.ca/>
- Child Welfare League of America: <https://www.cwla.org/>
- Child Protection Services: <https://www.gov.nl.ca/cssd/childprotection/>
- Department of Child Safety, youth and Women <https://www.csyw.qld.gov.au/department-child-safety-youth-women>
- End Violence Against Children: <https://www.end-violence.org/>
- First Nations Child & Family Caring Society : <https://fncaringsociety.com/>
- Fondation Marie Vincent : <https://marie-vincent.org/>
- General Child and Family Services Authority: <https://generalauthority.ca/>
- Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE), Université de Sherbrooke : <https://www.grise.ca/>

- Government of South Australia, Department for Child Protection: <https://www.childprotection.sa.gov.au/>
- Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal <https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/institut-universitaire-jeunes-en-difficulte>
- Manitoba Child Care Association: <http://mccahouse.org/>
- Ministère de la Famille du Québec : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Pages/index.aspx>
- Ministry of Children, Community and Social services: <http://www.children.gov.on.ca/>
- Ministry of Children and Youth Services: <https://www.ontario.ca/page/children-and-youth>
- Ministry of Children & Family Development: <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/family-social-supports/covid-19-information>
- National Council on Crime and Delinquency: <https://www.nccdglobal.org/>
- NSPCC Library: <https://learning.nspcc.org.uk/services/library-catalogue>
- Nurse Family Partnership: <https://www.nursefamilypartnership.org/>
- Observatoire des tout-petits : <https://tout-petits.org>
- Observatoire Jeunes et société : <http://www.obsjeunes.qc.ca/>
- Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) : <https://www.onpe.gouv.fr/>
- Office of the Child and Youth Advocate: <https://www.ocya.alberta.ca/>
- Office for Standards in Education, Children's Services and Skills (OFSTED): <https://www.gov.uk/government/organisations/ofsted>
- Office of Justice Juvenile and Delinquency Prevention (OJJDP) <https://ojjdp.ojp.gov/>
- Ontario Association of Children's Rehabilitation Services (OACRS): <http://www.oacrs.com/>
- Picker Institute: <https://www.ipfcc.org/resources/picker-institute.html>
- PolicyWise for Children & Families: <https://policywise.com/>
- Policy Wise for Children & Families: <https://policywise.com/>
- Portail canadien de la recherche en protection de l'enfance : <https://cwrp.ca/fr>
- Protection de l'enfance : https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.9355.Protection_de_l_enfance.html
- Réseau universitaire intégré jeunesse : <http://www.ruij.qc.ca/>
- SA Health – Child protection: <https://www.sahealth.sa.gov.au/wps/wcm/connect/public+content/sa+health+internet/clinical+resources/clinical+topics/child+protection>
- Secrétariat à la jeunesse : <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/>
- Scottish Throughcare & Aftercare Forum: <https://www.staf.scot/>
- Together for Short Lives: <https://www.togetherforshortlives.org.uk/>
- York Hill Centre for Children, Youth and Families (<https://www.yorkhills.ca/>)

*Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux*

Québec 

Siège social

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
418 643-1339

Bureau de Montréal

2021, avenue Union, 12^e étage, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 2S9
514 873-2563
inesss.qc.ca

